



CARTON ROUGE

L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LE FINANCEMENT DU FUTUR STADE DE FOOTBALL LYONNAIS

- Sondage de l'Institut CSA -

N°0900383D

Juin 2009

2, rue de Choiseul– BP 6571 – 75065 Paris cedex 02
CSA Politique-Opinion
Tél. (33)01 44 94 59 10 / 11– Fax. (33) 01 44 94 40 01
www.csa-fr.com

SA au capital de 1 571 600 € – RCS Paris B 308 293 430 00010 741 E
TVA intracommunautaire FR 46 308 293 430



Fiche technique du sondage

Sondage exclusif CSA / CARTON ROUGE réalisé par téléphone les 10 et 11 juin 2009 au domicile des personnes interrogées.

Echantillon national représentatif de 1007 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

(Tous les sondages publiés par CSA sont disponibles sur le site : <http://www.csa.eu>)

QUESTION - Un amendement donnant aux enceintes sportives le statut d'intérêt général va être proposé en complément de la loi de développement et de modernisation des services touristiques. Cet amendement faciliterait le financement de telles infrastructures par les collectivités territoriales. Dans ce contexte, il existe aujourd'hui un projet de construction d'un futur stade de football qui accueillerait les matches de l'Olympique Lyonnais en banlieue lyonnaise. Ce stade privé serait donc, entre autre, financé par le club et ses actionnaires, mais également par des fonds publics. Vous personnellement, avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?

	Ensemble des Français %
- Ce stade participera à l'image de la France à l'étranger, donc il est normal qu'il soit financé en partie par des fonds publics.....	24
- Ce stade est un projet privé donc il ne doit pas être financé avec des fonds publics.....	71
- Ne se prononcent pas.....	5
TOTAL.....	100

Un amendement donnant aux enceintes sportives le statut d'intérêt général va être proposé en complément de la loi de développement et de modernisation des services touristiques. Cet amendement faciliterait le financement de telles infrastructures par les collectivités territoriales. Dans ce contexte, il existe aujourd'hui un projet de construction d'un futur stade de football qui accueillerait les matches de l'Olympique Lyonnais en banlieue lyonnaise. Ce stade privé serait donc, entre autre, financé par le club et ses actionnaires, mais également par des fonds publics. Vous personnellement, avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?

	Total	Ce stade participera à l'image de la France à l'étranger, donc il est financé en partie par des fonds publics	Ce stade est un projet privé donc il ne doit pas être financé avec des fonds publics	NSPP
ENSEMBLE	100	24	71	5
Sexe				
- Homme.....	100	26	70	4
- Femme.....	100	23	71	6
Age				
Moins de 30 ans	100	33	61	6
- 18 à 24 ans.....	100	36	59	5
- 25 à 29 ans.....	100	30	64	6
De 30 à 49 ans	100	26	70	4
- 30 à 39 ans.....	100	29	68	3
- 40 à 49 ans.....	100	24	72	4
50 ans ou plus	100	19	75	6
- 50 à 64 ans.....	100	21	75	4
- 65 à 74 ans.....	100	14	82	4
- 75 ans et plus.....	100	19	69	12
Profession du chef de famille				
- Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise (*).....	100	31	58	11
CSP +	100	23	72	5
- Cadre, profession libérale.....	100	25	69	6
- Profession intermédiaire.....	100	21	74	5
CSP -	100	26	72	2
- Employé.....	100	27	71	2
- Ouvrier.....	100	25	73	2
Profession de l'interviewé(e)				
CSP +	100	23	72	5
- Cadre, profession libérale.....	100	25	72	3
- Profession intermédiaire.....	100	22	72	6
CSP -	100	22	74	4
- Employé.....	100	25	73	2
- Ouvrier.....	100	19	75	6
Statut				
Actif	100	24	72	4
- Travaille à son compte.....	100	29	67	4
- Salarié.....	100	22	74	4
Dont : secteur public.....	100	21	75	4
Dont : secteur privé.....	100	23	73	4
- Chômeur.....	100	36	58	6
Inactif	100	24	70	6
- Etudiant.....	100	40	54	6
- Femme au foyer (*).....	100	35	59	6
- Retraité.....	100	18	76	6
Niveau de diplôme				
- Sans diplôme/Primaire.....	100	21	73	6
- B.E.P.C./C.A.P/B.E.P.....	100	26	69	5
- BAC.....	100	22	75	3
- BAC + 2.....	100	26	70	4
- Supérieur à Bac +2.....	100	29	65	6

(*) En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence

Un amendement donnant aux enceintes sportives le statut d'intérêt général va être proposé en complément de la loi de développement et de modernisation des services touristiques. Cet amendement faciliterait le financement de telles infrastructures par les collectivités territoriales. Dans ce contexte, il existe aujourd'hui un projet de construction d'un futur stade de football qui accueillerait les matches de l'Olympique Lyonnais en banlieue lyonnaise. Ce stade privé serait donc, entre autre, financé par le club et ses actionnaires, mais également par des fonds publics. Vous personnellement, avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?

	Total	Ce stade participera à l'image de la France à l'étranger, donc il est normal qu'il soit financé en partie par des fonds publics	Ce stade est un projet privé donc il ne doit pas être financé avec des fonds public	NSPP
ENSEMBLE	100	24	71	5
Proximité politique				
- Extrême Gauche.....	100	21	78	1
- Gauche	100	30	67	3
Dont : P.C. (*).....	100	40	60	0
Dont : P.S.....	100	32	65	3
Dont : Les Verts.....	100	23	74	3
- Mouvement Démocrate	100	22	68	10
- Droite	100	25	70	5
Dont : U.M.P.....	100	26	70	4
Dont : R.P.F./M.P.F. (*).....	100	20	66	14
- Front National/M.N.R. (*).....	100	30	70	0
- Sans préférence partisane/ne se prononcent pas.....	100	16	74	10
Type de commune				
- Commune rurale.....	100	20	74	6
- Ville isolée.....	100	22	72	6
- Ville centre.....	100	22	71	7
- Banlieue.....	100	24	72	4
Catégorie d'agglomération				
- Communes rurales (-2000).....	100	21	73	6
- Unités urbaines de 2000h à 20000h.....	100	29	68	3
- Unités urbaines de 20 à 100000 h.....	100	19	78	3
- Unités urbaines de 100 à 200000h et +.....	100	25	69	6
- Agglomération parisienne.....	100	26	67	7
Région				
Ile de France	100	28	65	7
Province	100	23	72	5
- Nord.....	100	27	70	3
- Est.....	100	22	75	3
- Bassin Parisien Est.....	100	20	78	2
- Bassin Parisien Ouest.....	100	28	65	7
- Ouest.....	100	17	80	3
- Sud-Ouest.....	100	23	72	5
- Sud-Est.....	100	24	68	8
- Méditerranée.....	100	29	67	4

(*) En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence